



GÉRER SON BUDGET

Parlez-en à votre conseiller-ère

Édition 2022



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »



et les 19 communes adhérentes

« Comment vais-je payer cette facture ? »

En fait, nous nous posons tous les mêmes questions lorsque nous recevons des factures et nous stressons.

Pour établir votre budget, vous pouvez procéder comme suit

- Impôts locaux ;

La première étape dans l'établissement d'un budget consiste à recenser ses revenus et ses dépenses

Les ressources ou revenus

Sortir vos justificatifs de rentrée d'argent :

- Bulletins de salaire ;
- Allocations familiales, RSA...
- Aide au logement.

Oui, vous avez raison, « *Il faut trier et classer tous ces documents* ». (Voir le guide Conserver vos papiers administratifs)

Les dépenses

Sortir toutes vos factures, et les classer en 3 catégories !!!

1. Charges fixes

- Logement : quittances de loyer, factures EDF/GDF, téléphone internet, entretien du logement ;

- Assurances : logement et voiture ;
- Crédits : voiture (y compris les crédits renouvelables) et autres engagements.

2. Dépenses courantes

- Alimentation ;
- Hygiène ;
- Santé ;
- Loisirs ;
- Transports.

3. Dépenses occasionnelles

Équipement :

- Vêtements ;
- De la maison ;
- Du véhicule ;
- Des vacances.

Exemple de budget mensuel basé sur le SMIC

Jeune célibataire, en CDD, gagnant le Smic et locataire d'un 22 m² à Salon
 Salaire net 2022 (non imposable) = 1304 € / Loyer = 470 €

Dépenses Exemple		Vous	Rentrées Exemple		Vous
Charges fixes			Salaire	1 304,00 €	
Loyer + charges	490,00 €		APL	250,00 €	
Garantie LocaPass	30,00 €				
EDF / GDF	50,00 €				
Box Internet / Téléphone	40,00 €				
Assurance maison	10,00 €				
Assurance voiture (au tiers)	60,00 €				
Mutuelle	30,00 €				
Crédit à la consommation	100,00 €				
Dépenses courantes					
Alimentation	250,00 €				
Carburant	150,00 €				
Dépenses occasionnelles					
Loisirs	200,00 €				
Total	1 410,00 €			1 554,00 €	
SOLDE				144,00 €	
Provision pour projet ou imprévu				144,00 €	

Hiérarchiser ses dépenses

C'est avant tout distinguer ce qui est nécessaire de ce qui est superflu.
 Organiser ses dépenses pour ne pas tomber dans des dettes coûteuses voire incontrôlables.

Il est conseillé d'établir un bilan financier de l'année écoulée en listant ses dépenses.

Sur la base de ce bilan et à l'aide du tableau, vous pouvez désormais établir votre budget.



Pour plus d'informations,
contactez-nous !

MISSION LOCALE DU PAYS SALONNAIS

50, rue Saint Lazare
13300 Salon-de-Provence

Tél. : 04.90.56.28.21

E-mail : contact@ml-salon.fr



/ [mlpayssalonnais](#)



/ [MlpsSalon](#)



/ [ML Prod](#)

www.ml-salon.org